

ITINÉRAIRE SORTIE DE VÉLO DE ROUTE URBAINE

VÉLO DE ROUTE



ITINÉRAIRE - SORTIE DE VÉLO DE ROUTE URBAINE

**DISTANCE
À PARCOURIR (en km)**

POINT DE DÉPART			
		Parc Entramis, boulevard de L'Assomption, Repentigny, J6A 6Z5	
→	DROITE	Départ à droite du stationnement de l'école Entramis	0,11
→	DROITE	Prendre à droite sur rue de la Traverse	0,49
→	DROITE	Prendre à droite sur boulevard Brien qui devient rue Rivest	0,8
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur rue de la Station (place Beauchamp)	0,08
→	DROITE	Prendre à droite sur rue Saint-Paul	6,57
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur chemin de la Cabane-Ronde	0,16
→	DROITE	Prendre à droite sur chemin Saint-Philippe	3,03
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur chemin Saint-Henri/QC-125 S	4,08
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur chemin Sainte-Marie	0,21
←	GAUCHE	Prendre à gauche pour rester sur chemin Sainte-Marie	1,1
→	DROITE	Prendre à droite sur avenue de la Gare	2,15
↑	CONTINUER	Au rond-point continuer tout droit sur avenue de la Gare	2,3
→	DROITE	Prendre à droite sur rue Louis-Hébert qui devient rue Charles-Aubert	4,09
→	DROITE	Prendre à droite sur QC-344 O	0,03
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur rue Charles-Aubert	0,62
←	GAUCHE	Prendre légèrement à gauche sur chemin Saint-Charles/QC-344 O	0,19
←	GAUCHE	Prendre à gauche après la voie ferrée (piste cyclable)	0,06
→	DROITE	Tourner à droite vers rue Saint-Pierre	0,76
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur rue Chapleau/QC-125 S	0,62
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur boulevard des Mille-Îles	3,92
→	DROITE	Prendre à droite sur montée du Moulin	3,13
←	GAUCHE	Prendre à gauche sur boulevard Lévesque E	4,9
→	DROITE	Tourner légèrement à droite pour faire la boucle de la piste cyclable du parc Olivier-Charbonneau	0,27
→	DROITE	Prendre à droite sur rue Gariépy	0,45
↑	CONTINUER	Continuer sur boulevard des Mille-Îles	7,94
→	DROITE	Tourner à droite au pont Sophie-Masson/QC-125 N	0,62
→	DROITE	Prendre à droite sur rue Saint-Pierre	0,76
←	GAUCHE	Emprunter la piste cyclable et tourner à gauche pour rejoindre chemin Saint-Charles/QC-344 E	0,06
→	DROITE	Prendre à droite sur chemin Saint-Charles/QC-344 E	0,19
→	DROITE	Prendre légèrement à droite sur rue Charles-Aubert - suivre la piste cyclable	0,62
→	DROITE	Prendre à droite sur chemin Saint-Charles/QC-344 E	10,83
→	DROITE	Prendre à droite sur boulevard Céline Dion/QC-344	1,09
→	DROITE	Pour éviter un virage dangereux, tourner à droite sur rue Archambault puis continuer tout droit sur boul. L'Assomption	4,66
FIN		Fin du parcours	

Les circuits proposés ont été élaborés au meilleur des connaissances. Ils sont composés de pistes cyclables séparées des voies de circulation automobile ou encore de sections sur route en fonction de leur type. Le choix des routes a été fait dans le but de minimiser l'exposition à la circulation motorisée. Ces tronçons ne comportent pas nécessairement d'accotement asphalté ni de signalisation pour cyclistes. Nous ne sommes pas responsables de l'état de la chaussée ni des voies en construction. Nous comptons sur la collaboration des cyclistes pour respecter la signalisation en place et assurer leur sécurité. Pour toutes suggestions relatives aux circuits vélo, merci d'acheminer un courriel à info@lanaudiere.ca